

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

ACTUALITÉ : TRANSFORMATION DE LA DGFIP

Point sur la géographie revisitée :

Le ministre de l'action et des comptes publics a interrompu sa tournée de présentation dans les directions initiatrices de la géographie revisitée. Pour autant, les directions peaufinent leurs cartes.

Sous la pression de l'intersyndicale locale, la DDFiP 87 a organisé un CTL exceptionnel sur le sujet. Sans aucune précision sur les moyens humains alloués, la nouvelle présentation ne répond à aucune question ni aucune inquiétude (quelle mission? à quel endroit ? avec quels moyens ?)

Le courrier de M Darmanin:

C'est dans ce contexte, le 9 mai, que le ministre a fait parvenir aux organisations syndicales de la DGFIP un courrier de présentation « des transformations identifiées pour la DGFIP » qu'il s'était engagé à adresser lors de la rencontre du 26 mars.

Il y expose de manière très générale le "concept de la déconcentration de proximité", qui découlerait des annonces du président de la république. "Une densification du réseau d'accueil de proximité, fixe ou mobile", à raison d'une structure par canton laisserait chaque citoyen à moins de 30 minutes d'un point de contact. Un mouvement de déconcentration vers la province et vers les territoires ruraux permettant de combiner les aspirations des agents à vivre plus loin des grands centres urbains où la vie est chère, et une redynamisation des territoires ruraux sera lancé.

Le Ministre évoque les futures évolutions de la fiscalité : suppression de la TH, réforme de la fiscalité directe locale, modification de certaines modalités déclaratives comme autant de solutions soulageant les tâches des agents.

Il confirme l'orientation prise pour une administration résolument numérique. S'il ne parle pas d'externalisation, des évolutions de nos métiers sont identifiées dans les missions cadastrales (relations avec l'IGN à éclaircir), foncières (relations avec les notaires et dématérialisation), le contrôle fiscal (datamining, contrôles ciblés).

La relation avec les entreprises s'oriente, dans sa vision, vers le conseil et le partenariat dans une relation de confiance.

En matière de gestion publique, le contrôle allégé en partenariat, l'expérimentation du compte financier unique, des agences comptables pour les grandes collectivités tout en préservant "un" principe de séparation ordonnateur/comptable, le développement du conseil aux élus seront au programme de même qu'une réflexion sur la responsabilité des ordonnateurs face à la responsabilité pécuniaire des comptables.

Pour le ministre, ces chantiers doivent être accompagnés budgétairement (notamment pour financer les évolutions informatiques) et en matière de ressources humaines.

Engagement est pris qu'un effort de formation important sera fait dans une logique de GEPEC et d'appui aux mobilités qui ne seront jamais forcées.

Pour autant, pour la **CFTC**, l'impression de flou demeure, puisque dans ce courrier 2 grandes absentes se font remarquer :

- 1) L'état des lieux des missions et de leur réalisation actuelle que le ministre avait promis le 26 mars et qui constitue une base essentielle à toute réflexion sur d'éventuelles évolutions.
- 2) Le ministre présente ses projets, comme des suites aux annonces du Président de la république répondant aux attentes des français. Alors qu'il n'échappe à personne qu'ils étaient déjà connus avant ces annonces, il se garde bien de parler d'effectifs alors même que le président semble avoir abandonné le dogme de la suppression de 120 000 emplois publics.

Le ministre souhaite lire, en réponse, les propositions des OS dans le délai d'un mois. La réponse de la **CFTC** est en cours d'élaboration.

Le compte n'y est sans doute pas et trop d'incertitudes demeurent.

Néanmoins, pour la **CFTC**, rien ne serait pire que de perdurer plus longtemps dans une attitude de blocage. Cela ne pourrait qu'être préjudiciable aux agents qui vivront les transformations majeures qui se profilent.

Quelles missions, à quels endroits, dans quelles structures et avec quels effectifs, voilà l'équation à 4 inconnues que nous devons résoudre pour les agents et l'ensemble de la collectivité.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftcdgfp@gmail.com